



Video verbalisation lille

Par **LucasD**, le 11/12/2023 à 14:02

Bonjour, j'ai pris un sens unique sans avoir fait attention sur Lille dans la nuit, le pire au niveau de la préfecture, j'ai vu qui avait des caméras et que en janvier Lille on communique le fait de vouloir installer la vidéo verbalisation, et qui visent à rentrer septembre pour qu'elle soit mise en service, sauf que depuis ce post en janvier aucun autre post figure en disant que la vidéo verbalisation a été installée, ni aucun panneau l'indique, d'ailleurs cela indique que la vidéo verbalisation n'a toujours pas été mise en place si rien ne l'indique concrètement ? Et je ne recevrais donc aucun pv ?

Merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le 11/12/2023 à 18:41

Bonsoir et bienvenue

Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par "post" ?

Avez-vous consulté les arrêtés municipaux ?

Par **LucasD**, le 11/12/2023 à 19:56

Bonsoir, le post fait référence à l'information sur internet (bfm Lille) (le site de la mairie de Lille) etc.. j'ai seulement trouvé des informations de fin janvier disant que Lille allait mettre en place la vidéo verbalisation et qui visent à septembre pour la mettre en place, j'ai cherché plein d'arrêts en rapport avec la vidéo protection et aucun ne mentionne la vidéo verbalisation, ni sur le site de la ville de Lille ni aucun sur internet, aucune autre info depuis fin janvier, comparé à Roubaix la Madeleine et autre qui parle de la verbalisation par vidéo surveillance et qui montre qu'elle a été mise en place avec un arrêté, comme vous pourrez le constater en cherchant sur internet, d'ailleurs je souhaite savoir si avec tout ça je peux constater que la vidéo surveillance n'est pas en place ? Étant donné que je ne trouve aucun panneau montrant la vidéo verbalisation et que j'en trouve seulement à Lambersart la Madeleine Loos, les métropoles de Lille, mais je trouve ça bizarre qui vise septembre mais que aucune information montre qu'elle a été mise en fonction.

Par **LucasD**, le 11/12/2023 à 19:58

Lille a déjà son csu depuis 2022 et une information sur internet du 27 janvier dit « Aujourd'hui une centaine de caméras sont installées dans les rues de Lille. Elles servent à surveiller la voie publique et permettent à la police d'intervenir directement sur place si besoin. Les images qu'elles enregistrent aident aussi à élucider certaines enquêtes. D'ici quelques mois, ces mêmes caméras seront également utilisées pour la vidéo verbalisation : les agents pourront dresser un PV à distance. » mais de fin janvier à aujourd'hui je n'ai aucune autre information à propos de ça